



La ville qui avance, pour reprendre à nouveau les termes de M. Buschbeck, ce sont à la fois des activités urbaines, comme des commerces et des activités culturelles, mais aussi de la qualité de vie pour que cette ville reste agréable à vivre : raisonnablement calme et verte, selon le souhait exprimé par les habitantes et habitants en 2008, dès les débuts des discussions sur le Plan directeur de quartier (PDQ) et les transformations de la Concorde.

Chantiers : Remue-ménage dans les parages

Un immeuble de logements de 7 étages, des galeries commerciales et un parking. Un centre culturel et des logements d'étudiants. Ces bâtiments vont se construire d'ici 2025 au nord de la Concorde. En novembre dernier, une soirée d'information a permis d'en savoir plus.

M. Gilles Grangier, directeur et architecte chez Urban Project SA, a présenté le futur immeuble avec 7 étages de logements, des galeries commerciales et un parking au secteur L (entre Jean-Simonet et l'avenue de l'Ain). M. Patrick Leuba, directeur de la Fondation pour le développement des arts et de la culture (Fodac), a présenté le projet du centre culturel « Concorde espace culture » avec des logements étudiants au secteur A (entre Jean-Simonet et le carrefour de l'Écu). La Ville de Vernier était représentée par M. Mathias Buschbeck, Maire, et M. Igor Moro, chef du service de l'aménagement. Mme Giovanna Ronconi, cheffe de projet à l'Office d'urbanisme du Canton, participait pour la dernière fois à une soirée du Forum à la Concorde. Une cinquantaine de personnes étaient présentes dans le public. Les discussions ont mis en évidence les préoccupations des gens du quartier sur ces deux chantiers.

Quels désagréments liés aux chantiers ?

Pour le chantier au secteur A, l'entrée et la sortie des camions est prévue directement sur l'avenue de l'Ain. Pour le chantier au secteur L, l'accès pour les camions est actuellement prévu sur la rue Jean-Simonet, ce qui implique qu'ils traversent le quartier. C'est l'Office cantonal des transports (OCT) qui prend les décisions concernant les accès aux chantiers.

Les habitant-e-s expriment beaucoup de craintes concernant la rue Jean-Simonet durant le chantier : circulation bloquée, sécurité des enfants, bruit, etc. Connaissant ces contraintes, Urban Project SA informe qu'une demande est en cours pour que l'accès à son chantier se fasse directement depuis l'avenue de l'Ain, et espère sincèrement que la réponse de l'OCT sera positive. Des habitants demandent si l'accès aux deux chantiers ne pourrait pas être mutualisé ? Cette solution a été examinée par la Fodac et Urban Project, mais elle bloquerait l'accès à un parking privé. Les discussions avec l'OCT, complexes, sont encore en cours.

Quels changements pour la mobilité ?

Le PDQ Concorde prévoit que la rue Jean-Simonet devienne un accès au quartier depuis l'avenue de l'Ain. Les riverains sont inquiets de futures nuisances de circulation. La Ville de Vernier, en collaboration avec l'Office d'urbanisme du Canton, a développé une étude préliminaire pour le réaménagement prévu de la rue Jean-Simonet et de l'avenue de Henri-Golay. Les trottoirs seront plus larges et la chaussée devra permettre le croisement entre un camion et un autre véhicule. Des rétrécissements ponctuels de la chaussée serviront à dissuader le trafic de transit. La future passerelle sur l'avenue de l'Ain sera en priorité pour les

piétons. En effet, à proximité le passage sous l'avenue de l'Ain sera élargi à 8.5 mètres, avec un accès de plain-pied des deux côtés et des connexions directes avec le réseau cyclable. La passerelle fait partie des intentions d'investissements de la Ville de Vernier, mais il n'est actuellement pas possible d'assurer qu'elle sera réalisée en 2024.

Au carrefour de l'Écu, le pôle multimodal sera mis en service en 2025, en même temps que la voie verte. Avec des bus à haut niveau de service en site propre et plus fréquents, les connexions avec le reste du canton seront bien meilleures.

Quels effets sur la végétation ?

Maintenir la végétation des deux secteurs est une préoccupation des habitant-e-s. Au secteur A, deux arbres seront préservés, à la demande de l'Office cantonal de la nature (OCAN). Il faudra abattre 48 arbres, mais le même nombre d'arbres (des peupliers et des érables) seront ensuite replantés dans le secteur.

Au secteur L, un cordon d'arbres, avec d'immenses chênes, se dresse à côté de la future entrée du parking. L'OCAN a demandé que le chantier et le futur bâtiment permettent de les conserver : Urban Project a donc prévu un aménagement particulier pour préserver ces arbres, qui de plus nécessiteront moins de béton.



Le public et les orateurs de la soirée d'information du 29 novembre 2021.



Pour le compte-rendu complet de la soirée :
www.forum1203.ch/-Ecoquartier-Concorde-

SECTEUR L : JEAN-SIMONET / AV. DE L'AIN

Le projet «La Concorde» : un nouveau morceau du quartier

Le long de l'avenue de l'Ain, entre la nouvelle école Emilie-de-Morsier et le début de la rue Jean-Simonet, Urban Project SA construit un immeuble de logements de 7 étages, avec deux niveaux de galeries commerciales et un parking souterrain mutualisé.

La galerie marchande inférieure, au niveau de l'avenue de l'Ain, aura trois entrées : au nord, au sud, et au centre par un escalier depuis un patio au niveau du rez-de-chaussée et de la galerie supérieure, côté école Emilie-de-Morsier. Les immeubles de logements auront des façades semblables à celles de l'école (ossature minérale et parements métalliques), avec des loggias pour tous les appartements. Selon le souhait exprimé en son temps par la Ville de Vernier pour favoriser une plus grande mixité, la moitié des logements seront locatifs et la moitié en propriété par étage.



Images de synthèse du futur bâtiment "La Concorde". © Urban Project SA

Le chantier a débuté en décembre 2021. Il est prévu que le parking mutualisé soit terminé en décembre 2024, et le reste du projet « La Concorde » en été 2025. Pour la sécurité de l'école Émilie-de-Morsier, au moment de sa construction une paroi métallique (palplanches) a été spécialement installée dans le sol jusqu'à 16 mètres de profondeur, le long du préau pour éviter tout risque de déversement pendant le chantier du parking et des immeubles. Ces aspects de sécurité sont étroitement coordonnés avec la Ville de Vernier.

Ce que le projet va apporter au quartier

Les **galeries marchandes** vont accueillir une grande enseigne alimentaire, ainsi que des boutiques et services. Pour la livraison des marchandises, le quai de déchargement sera accessible par la future bretelle de la rue Jean-Simonet : il sera complètement fermé, la manutention des marchandises se passera à l'intérieur.

Le **parking souterrain** centralisé et mutualisé, de 444 places, servira aussi aux usagers du futur centre culturel et aux habitants des immeubles de la FED à l'avenue Henri-Golay. Ceci permet de ne pas devoir construire des parkings pour ces autres bâtiments. Il y aura aussi des places payantes pour les commerces, ainsi qu'une septantaine de places actuellement dans l'espace public sur la commune de Vernier. Ce type de parking centralisé et mutualisé est novateur, autant pour la réalisation que pour la gestion.

Les **espaces extérieurs** seront aménagés en parc public communiquant avec le préau de l'école Émilie-de-Morsier, pour le meilleur bénéfice du quartier. Des cheminements permettront aux piétons de traverser le secteur du nord au sud et d'est en ouest, pour rejoindre d'autres parties du quartier. Pour rendre possibles ces usages collectifs des espaces extérieurs, des accords sont prévus entre les deux propriétaires des parcelles, Urban Project et la Ville de Vernier.

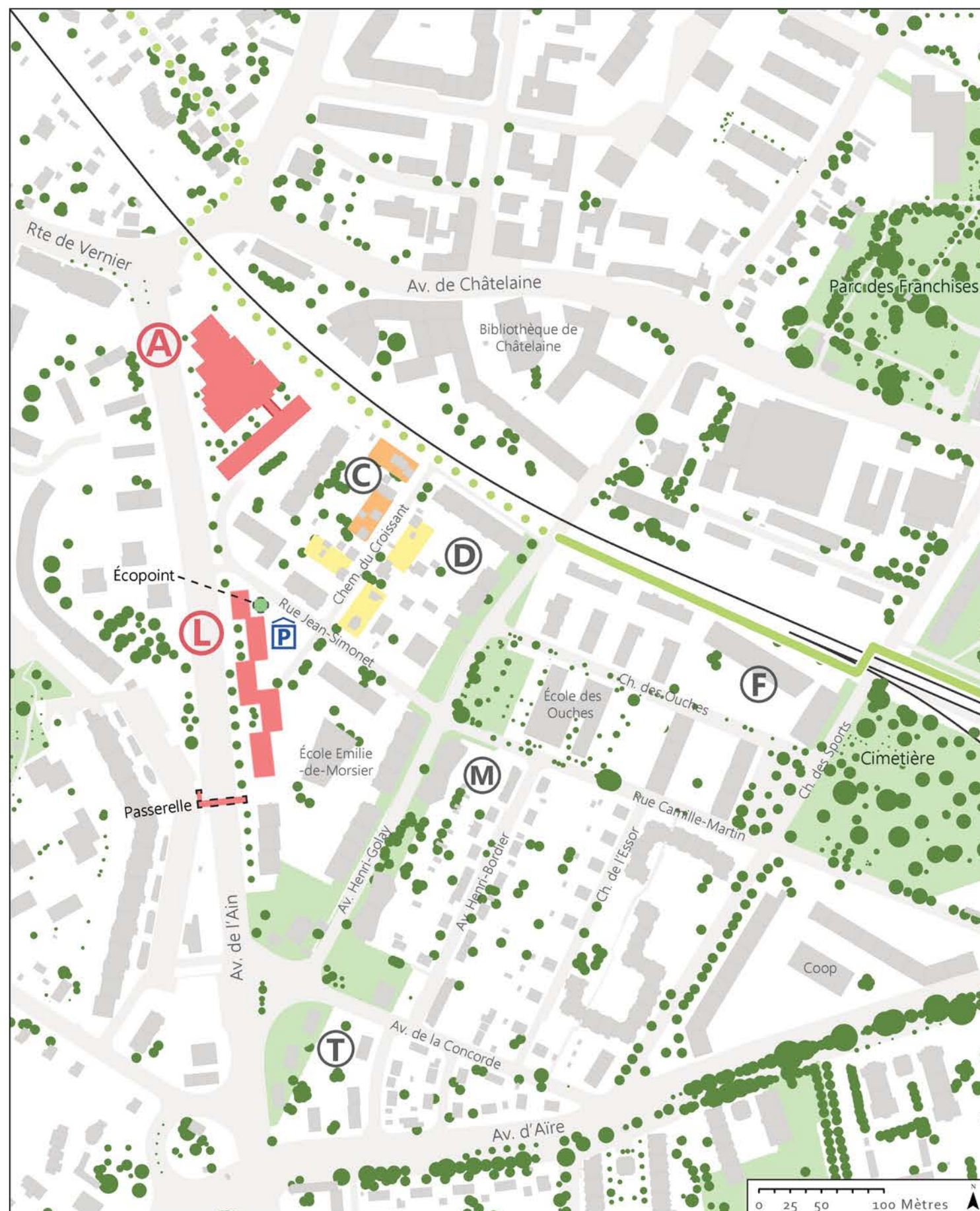
Des arbres seront plantés en nombre suffisant, selon la charte paysagère du PDQ Concorde. Le long de l'avenue de l'Ain, un cordon arborisé sera replanté après le chantier, en faisant aussi de la place pour la future piste de mobilité douce. Suivant la demande des habitants relayée lors du concours d'architecture, le projet prévoit dans son parc des **jardins potagers**, pour l'intérêt des habitants du quartier, et qui seront à terme gérés par la Ville de Vernier.

Un **écopoint de quartier** est intégré au projet. Son emplacement a déjà été décidé en tenant compte des voisins. Les discussions sont encore en cours avec la Ville de Vernier, qui s'occupera de la gestion de cet écopoint, pour trouver toutes les solutions nécessaires.

Le projet « La Concorde » répond ainsi à certains des avis exprimés par les habitants du quartier, lors d'un atelier-forum tenu en 2013 pour connaître leur sensibilité concernant la transformation de ce secteur. Ces demandes comprenaient des espaces extérieurs pour tous et où les enfants puissent jouer dehors en sécurité, des liens entre ce secteur et le reste du quartier, une végétation maintenue et enrichie, et enfin, des potagers urbains !



Retrouvez la présentation de M.Gilles Grangier, Urban Project SA : forum1203.ch/-Ecoquartier-Concorde-



Écoquartier Concorde - Plan secteurs A et L

- (A) Concorde espace culture
- (L) Complexe «La Concorde»
- (T) Autres secteurs du PDQ
- (P) Parking centralisé et mutualisé

- Bâtiments projetés des secteurs A et L
- Autres bâtiments projetés
- Bâtiments prévus dans le PDQ
- Bâtiments existants

- Voie CFF
- Espaces verts
- Végétation
- Domaine routier
- Voie verte
- Voie verte en projet

01.2022 © Forum 1203 (L. Tikhonov)



(A) Projet «Concorde espace culture» : en rouge l'image de maquette 3D des bâtiments et de leur situation dans le quartier. Cette image a été créée par le Forum 1203 sur la base des données disponibles. L'apparence des façades des bâtiments n'est pas représentative du projet architectural (voir les images à la page 6). La végétation montrée sur cette image ne représente pas avec précision l'arborisation prévue dans le projet.



(L) Projet «La Concorde» : en rouge l'image de maquette 3D des bâtiments et de leur situation dans le quartier. Cette image a été créée par le Forum 1203 sur la base des données disponibles. L'apparence des façades des bâtiments n'est pas représentative du projet architectural (voir les images à la page 3). La végétation montrée sur cette image ne représente pas avec précision l'arborisation prévue dans le projet.

SECTEUR A : JEAN-SIMONET / CARREFOUR DE L'ÉCU

Un centre culturel nommé Concorde

A la pointe nord du quartier, entre le début de la rue Jean-Simonet et le carrefour de l'Écu, un nouveau centre culturel va voir le jour, le «Concorde espace culture» : salle de spectacle, ateliers d'artistes, hôtel, bibliothèque, ainsi que 350 logements pour des personnes en formation.

La Fodac (Fondation pour le développement des arts et de la culture) est chargée de réaliser, puis de gérer ce centre culturel pour la Ville de Vernier. Le projet architectural est constitué d'une structure de 3 bâtiments pour les espaces culturels (5 étages), et un bâtiment de logements derrière (8 étages), reliés par une passerelle. Il y aura 30 mètres de distance avec les immeubles les plus proches. La démolition des immeubles actuels au secteur A devrait commencer vers le milieu de 2022. La construction commencera en 2023 et la livraison est prévue pour l'été 2025.

Sous le signe de la diversité

Concorde espace culture se veut un lieu de création, de formation, de pratique et de diffusion artistique, avant d'être une salle de spectacle. Des liens sont déjà prévus dans le réseau des institutions culturelles du canton (Nouvelle comédie, Pavillon de la danse, HEAD, Conservatoire).

Concorde espace culture sera accessible à toutes et à tous, pas seulement aux artistes confirmés. Les jeunes en particulier seront bienvenus, pour se familiariser avec des pratiques artistiques nouvelles. La bibliothèque et les restaurants favoriseront les rencontres. Le projet souhaite aussi mettre en valeur la très grande diversité culturelle des quartiers environnants pour devenir un espace d'intégration et un acteur de la vie de quartier avec une dimension citoyenne de la culture.

Des espaces et des installations sont prévus pour la danse, la musique, les arts visuels et la littérature : salles de répétition et de réunion, studio d'enregistrement, ateliers et équipements pour les arts visuels y compris la vidéo. Les 30 espaces de répétition seront ouverts à tous, professionnels, amateurs, écoles, population. La grande salle de spectacle (17x28 mètres) aura 200 à 500 places assises (920 debout), avec une acoustique étudiée pour recevoir aussi bien du théâtre que des concerts de musique de chambre ou de musique amplifiée.

Concorde espace culture veut faire de la formation une de ses priorités, pour apporter quelque chose de plus dans la vie des jeunes avec la formation artistique. Le CFC danse, seule formation pré-professionnelle en danse contemporaine de Suisse, sera présent, ainsi que le conservatoire de musique, des écoles privées et des associations.

Quels apports pour le quartier ?

Ce projet, qui semble assez élitiste, pourra-t-il répondre à la réalité d'un quartier populaire, et notamment aux besoins des jeunes du quartier, qui sont en recherche d'occupation et de lieux ? C'est le souhait du projet d'être justement un lieu où tous puissent venir, surtout les jeunes. Ceci dit, Concorde espace culture sera un lieu



Images de synthèse du futur Concorde espace culture. © Fodac

culturel et pas un centre de quartier. Dans la programmation, il y aura bien sûr des artistes de renommée internationale, mais aussi des productions culturelles de gens qui ont développé leurs projets sur place.

La question se pose aussi du financement et de la rentabilité du projet, en particulier si les prix sont modiques pour l'accès aux espaces de répétition ? Pour le fonctionnement de Concorde espace culture, les subventions publiques sont à hauteur de 30%, et l'autofinancement de 70%, avec les recettes de l'hôtel, des restaurants et des logements. Le choix est de rendre les locaux du centre accessibles aux artistes, avec des prix modiques et différents si les activités sont professionnelles et commerciales ou non.

Dès 2008, dans les premières discussions des habitant-e-s sur les futures transformations du quartier, un des souhaits était d'avoir des espaces pour la pratique artistique. Concorde espace culture semble pouvoir y répondre. Mais les années à venir seront précieuses pour tisser des liens entre cet équipement culturel à vocation régionale et les quartiers environnants, afin qu'il puisse vraiment revendiquer une dimension citoyenne de la culture.



Retrouvez la présentation de M. Patrick Leuba, Fodac : www.forum1203.ch/-Ecoquartier-Concorde-

RUE CAMILLE-MARTIN

Enfants sur le chemin de l'école des Ouches : enfin en sécurité

Depuis le 24 janvier, la rue Camille-Martin est fermée à la circulation motorisée le long de l'école des Ouches. Une fermeture prévue dans le PDQ Concorde, mais anticipée à la suite d'une pétition d'habitant-e-s et de parents d'élèves afin de rendre les abords de l'école plus sûrs pour les enfants.

Le tronçon fermé à la circulation motorisée se trouve entre l'avenue Henri-Bordier et le chemin de l'Essor. Il devient une zone piétonne, où le passage des vélos est autorisé. Des potelets ont été installés par le Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité de la Ville de Genève (AGCM), ainsi que des panneaux de signalisation.

La Ville de Genève informe qu'il s'agit d'un essai d'une durée d'une année, pendant laquelle plusieurs campagnes de mesures des reports de trafic seront réalisées, pour savoir comment cette fermeture influence la circulation motorisée dans le quartier et les rues environnantes.

Une pétition de riverains et parents d'élèves

La création de cette zone piétonne est prévue dans le Plan directeur de quartier (PDQ) Concorde. En effet, la réalisation de deux nouvelles zones piétonnes aux limites de la cité-jardin d'Aire fait partie des projets obligatoires inscrits dans le PDQ au chapitre de la mobilité pour «supprimer le trafic de transit à l'intérieur du quartier» (principe directeur B1).

En avril 2018, des habitant-e-s, des parents d'élèves et des associations du quartier ont adressé une pétition au Conseil municipal de la Ville de Genève pour demander que le tronçon de la rue Camille-Martin le long de l'école soit autorisé uniquement à la mobilité douce afin de garantir la sécurité des piétons et de favoriser la vie de quartier. En effet, les véhicules motorisés ne respectaient pas la zone de rencontre de la rue Camille-Martin (limite de vitesse à 20km/h, priorité aux piétons et traversées piétonnes autorisées partout). Ce tronçon était aussi beaucoup utilisé par des véhicules qui traversaient le quartier pour éviter la circulation sur les avenues autour de la Concorde. Une enquête sur la mobilité des enfants de l'école des Ouches, réalisée par le Forum en 2018, a aussi montré que c'était sur ce tronçon que se trouvaient les endroits que les parents considéraient comme les plus dangereux pour leurs enfants sur le chemin de l'école. Les causes de danger étaient liés à la vitesse trop élevée des voitures et à la mauvaise visibilité des piétons.

Il a fallu plusieurs années de mobilisation aux parents d'élèves, aux associations et aux autres signataires de la pétition de 2018, pour obtenir la mise en place de cette zone piétonne par les services du Département de l'aménagement, de la mobilité et des constructions, sous l'autorité de Mme Frédérique Perler. C'est un vrai soulagement qu'on n'ait pas attendu un accident grave pour les enfants de l'école et de la crèche, avant de mettre en place cette zone piétonne !

Mais la fermeture de ce tronçon de rue à la circulation routière est aussi un point crucial du changement de la mobilité à l'intérieur du quartier de la Concorde : plus de calme, mais aussi des habitudes à changer pour les habitantes et les habitants dans leurs déplacements. Les prochains mois permettront d'observer ce que cette fermeture signifie pour les enfants de l'école, mais aussi pour les autres personnes du quartier.

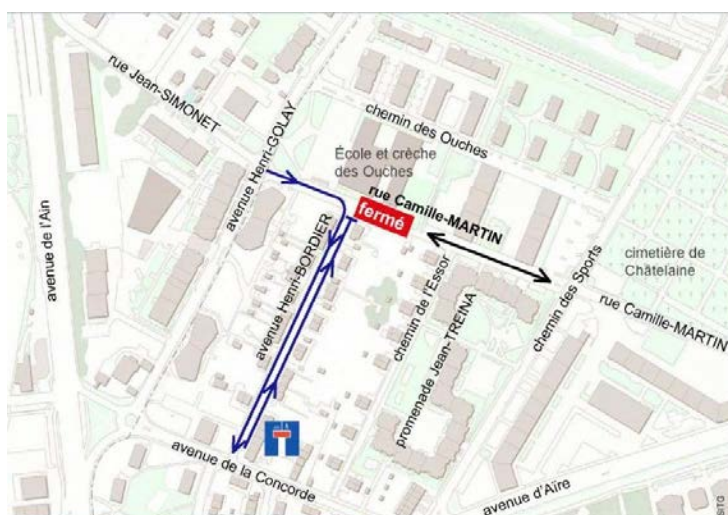


La nouvelle zone piétonne de la rue Camille-Martin le long de l'école des Ouches.

Ce qui change dans les accès pour les riverains

Cette fermeture maintient les accès pour les riverains, avec les changements suivants (voir plan fourni par l'AGCM) :

- Depuis l'avenue Henri-Golay : obligation de tourner à droite dans l'avenue Henri-Bordier.
- La sortie de l'avenue Henri-Bordier se fait uniquement par l'avenue de la Concorde ; en direction de Camille-Martin, l'avenue Henri-Bordier est une voie sans issue.
- L'accès aux immeubles et parkings privés aux 14 et 16 de la rue Camille-Martin se fait par le chemin des Sports.



La Capitaine quitte le navire... mais nous laisse la boussole !

Giovanna Ronconi a quitté il y a quelques semaines le poste de cheffe de projet qu'elle occupait depuis treize ans à l'office de l'urbanisme de l'État de Genève. Elle a consacré les dix dernières années au développement du quartier de la Concorde.

C'est dans une atmosphère intimiste, au micro de Louise Goffin, ancienne coordinatrice du Forum, que Giovanna revient avec émotion sur cette expérience qui l'a transformée humainement et professionnellement.

Giovanna : J'ai été un peu prise au dépourvu lors de la dernière présentation publique du Forum. J'ai pris la parole pour dire adieu à la Concorde mais je n'y suis pas arrivée. J'étais émue. Je me suis demandé pourquoi ça me prenait tellement à cœur (émotion dans la voix). Parfois les gens me disent que je suis trop engagée, mais pour moi, la Concorde, c'est presque un bébé. Bien sûr, j'ai fait des études mais en réalité, j'ai appris la plus grande partie de mon métier avec la population de ce quartier. **J'ai réellement compris que je ne pouvais pas faire de l'urbanisme sans les gens.** Si je voulais travailler à refaire la ville dans la ville, à la requalification urbaine, je ne pouvais pas le faire sans les personnes qui y étaient déjà.

Louise : Ces dix dernières années semblent t'avoir transformée au-delà du domaine professionnel...

Giovanna : Quand tu es passionnée tu finis par être curieuse de tout et c'est ça qui te fait évoluer. Lors de ma première prise de parole, je ne sais pas si les gens se souviennent, mais je tremblais de partout, rien n'avait de sens, mon discours ne se tenait pas.



Heureusement je n'ai pas baissé les bras ! **Dans notre société de performance on veut tout bien faire mais je pense qu'il ne faut pas avoir peur de faire faux, de se tromper, de devoir recommencer. Ça fait partie de l'apprentissage de faire des erreurs.**

J'ai grandi humainement et c'est peut-être ça qui rend les choses si difficiles quand il s'agit de dire adieu à la Concorde. Dans cet apprentissage, il y a ce côté de la passion tellement fort mais aussi de la responsabilité. C'est que quand tu t'engages auprès des gens et que tu vois les gens... Je suis très émue... J'ai dû me surpasser tellement de fois. Je n'étais pas une spécialiste des espaces publics, ni de la mobilité... mais **j'avais ce sens de la responsabilité : je n'étais pas en train d'agir sur un plan mais sur la vie des gens et j'avais constamment cet élément en tête.**

La Concorde a été une partie très importante de ma vie et à l'heure du départ, tout se mélange... Ce sont les années durant lesquelles je me suis mariée, j'ai eu mon enfant. Ma fille est née le mois de l'adoption du PDQ par le Conseil d'État. Je me souviens encore d'être avec ma fille bébé en train d'inaugurer un des premiers mini-chantiers aux côtés de Madame Künzler (rires et émotions). Même si j'emporte beaucoup de choses avec moi, c'est comme si je disais aussi adieu à une partie de moi.



Cet interview dans sa version complète est à lire sur www.forum1203.ch